

Réseau de santé Horizon

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration du Réseau de santé Horizon tenue le jeudi 28 janvier 2016 à 13 h à l'hôtel Delta de Fredericton.

Présents : W. David Ferguson (président), Mike Coster, Jo-Ann Fellows, Linda Forestell, Dr Erik Klein, Michael McCoombs, John McKay, Kathleen McMullen, Jane Mitton-MacLean, Luigi Rocca, Roxanne Sappier, Mary Schryer, Kay Simonds, André Véniot, John McGarry, Dr Tom Barry, Cathy Cormier, Jean Daigle, Gary Foley, Geri Geldart, Dr Edouard Hendriks, Janet Hogan, Dan Keenan, Dre Pam Mansfield, Margaret Melanson, Andrea Seymour et Norma MaGee (secrétaire de séance)

Absentes : Linda Aitken, Dre Jennifer Hall

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion commence vers 13 h 35.

MOTION

MOTION PROPOSÉE PAR MME MCMULLEN ET APPUYÉE PAR MME SIMONDS

QUE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION SOIT ADOPTÉ DANS LA FORME PRÉSENTÉE.

MOTION ADOPTÉE.

2. Résolutions en bloc

MOTION

MOTION PROPOSÉE PAR MME MCMULLEN ET APPUYÉE PAR MME SCHRYER

QUE LES RÉOLUTIONS EN BLOC SOIENT ADOPTÉES DANS LA FORME PRÉSENTÉE.

MOTION ADOPTÉE.

3. Affaires découlant du procès-verbal

Néant.

4. Rapport du président-directeur général

M. McGarry présente les points saillants de son rapport et une mise à jour sur les orientations stratégiques contenues dans le plan stratégique de 2015-2020. Il dit qu'un an après la publication de la stratégie quinquennale, dans certaines initiatives, on a avancé, mais qu'on a éprouvé des difficultés dans d'autres. Il accorde à l'organisation la note globale de B.

5. Tableau de bord équilibré

Mme Seymour présente un aperçu des résultats trimestriels du tableau de bord équilibré en date du 30 septembre 2015. La note donnée dans le cadre de la vérification de la propreté à la suite du nettoyage assuré par les Services environnementaux respecte/dépasse l'objectif. On effectue des vérifications visuelles dans neuf établissements après le nettoyage effectué par les Services environnementaux. Les temps d'attente en salle d'urgence du niveau de triage 3 des cinq hôpitaux majeurs se sont révélés moins longs. Le temps d'attente en électrophysiologie cardiaque demeure trop long.

On fait part de la frustration entourant le manque de progrès dans certains domaines où les services sont manquants, surtout en ce qui a trait au taux d'occupation de lits par des patients en attente d'un autre niveau de soins.

6. Comité de gouvernance, de candidature et de planification

6.1 Évaluation des besoins en santé des collectivités : Mme Mitton-MacLean explique que M. Daigle, vice-président des Services communautaires, a présenté de l'information sur les évaluations des besoins des collectivités en matière de santé (EBCMS) à la réunion de décembre. On effectuera l'EBCMS de 32 collectivités du Nouveau-Brunswick, 19 d'entre elles faisant partie d'Horizon.

Ces EBCMS ont pour but de faire participer les membres de la collectivité à un processus d'introspection et de concertation destiné à améliorer la santé des personnes et de l'ensemble de la collectivité. De plus, le processus sert à renseigner les décideurs.

Les rapports sur la région centrale du N.-B. et la région de Northumberland ont été approuvés par le Comité pour recommandation au Conseil d'administration.

6.1.1 Région centrale du N.-B. : Ce rapport contient sept recommandations touchant le transport, l'accès aux services de santé mentale et du Programme extramural, le logement des

aînés, la consommation de drogues et d'alcool ainsi que les activités offertes aux jeunes de la collectivité.

MOTION

**MOTION PROPOSÉE PAR MME MITTON-MACLEAN ET APPUYÉE
PAR MME MCMULLEN**

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LES
RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES PAR LE COMITÉ
CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE SUR LA RÉGION CENTRALE
ET PERMETTE AINSI AU COMITÉ D'ÉTUDIER LA FAISABILITÉ
DES RECOMMANDATIONS ET DE PROPOSER DES PLANS
D'ACTION.**

MOTION ADOPTÉE.

6.1.2 Northumberland : M. Daigle explique que durant les premières étapes du processus d'EBCMS de Northumberland, les parties prenantes des régions de Néguaac et Miramichi ont exprimé le désir de se faire évaluer avec la région de Northumberland. Les parties prenantes ont expliqué que les deux collectivités partagent un certain nombre de ressources en santé et mieux-être et qu'elles sont à l'aise de travailler ensemble en tant que collectivité unique. Même si le processus d'évaluation a été conjoint, on a rédigé deux rapports.

a) Miramichi et la région : Le rapport contenait huit recommandations touchant les programmes et les services offerts dans la collectivité, les services de santé mentale, l'accès aux programmes de loisirs, les services de soins à domicile, la sécurité alimentaire et le transport.

MOTION

**MOTION PROPOSÉE PAR MME MITTON-MACLEAN ET APPUYÉE
PAR M. MCKAY**

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LES
RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES PAR LE COMITÉ
CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE SUR LA RÉGION DE
NORTHUMBERLAND-MIRAMICHI ET PERMETTE AINSI AU
COMITÉ D'ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DES RECOMMANDATIONS
ET DE PROPOSER DES PLANS D'ACTION.**

MOTION ADOPTÉE.

b) Néguaac : Le rapport d'EBCMS contenait quatre recommandations touchant l'amélioration de l'aide dans la collectivité pour les familles en difficulté; les enfants et les

jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale; et les questions d'insécurité alimentaire et de transport.

MOTION

MOTION PROPOSÉE PAR MME MITTON-MACLEAN ET APPUYÉE PAR M. MCKAY

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LES RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE SUR LA RÉGION DE NORTHUMBERLAND-MIRAMICHI ET PERMETTE AINSI AU COMITÉ D'Étudier LA FAISABILITÉ DES RECOMMANDATIONS ET DE PROPOSER DES PLANS D'ACTION.

MOTION ADOPTÉE.

6.2 Mise à jour sur la planification touchant les établissements : Mme Seymour présente une mise à jour sur l'état des activités de planification d'Horizon. Voici les points saillants :

On continue de chercher un emplacement permanent pour le **Centre de santé communautaire de Fredericton** établi dans le centre-ville de Fredericton. On attend d'autres décisions du gouvernement concernant la conception, l'emplacement et l'échéancier.

Réaménagement de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers : On a embauché des consultants chargés d'examiner et de mettre à jour le programme fonctionnel de 2007 de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Toutefois, le projet est en suspens en attendant le financement de l'étape de la conception fonctionnelle.

Centre de santé communautaire d'Oromocto : On a obtenu des locaux dans le foyer de soins spéciaux qui vient d'être construit à Oromocto.

Programme directeur et plan directeur – Hôpital régional de Saint John : Le coût estimatif de ce travail était de 500 000 \$, et comprend un gestionnaire de projet embauché expressément pour le projet. On demandera des fonds additionnels au Conseil afin de continuer cette initiative. On prévoit que le projet prendra onze ou douze mois.

Unité des soins infirmiers pédiatriques 3SE-Hôpital régional Dr Everett Chalmers : La Fondation de l'Hôpital Chalmers a approuvé 2,2 millions de dollars pour la rénovation de l'Unité des soins infirmiers pédiatriques 3SE à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Le projet accuse un léger retard.

De plus, Mme Seymour mentionne le processus et la stratégie de gestion de l'énergie en cours dans le cadre d'une collaboration entre le Réseau d'énergie d'Horizon, Service Nouveau-

Brunswick et le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Elle mentionne également les projets d'entretien reportés.

7. Comité de sécurité des patients et d'amélioration de la qualité

7.1 Document sur les droits, les responsabilités et les attentes : Mme Melanson explique qu'Horizon ne possède pas actuellement d'information normalisée concernant les attentes et les responsabilités à l'égard des patients et des familles, et que cette information est pourtant exigée pour la norme de leadership dans le cadre du sondage en vue de l'agrément en 2017. Le document recommandé a été révisé par les parties prenantes des diverses disciplines d'Horizon, y compris par le Conseil consultatif des patients et des familles.

MOTION

**MOTION PROPOSÉE PAR MME FORESTELL ET APPUYÉE PAR
M. VÉNIOT**

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LE
DOCUMENT SUR LES DROITS, LES RESPONSABILITÉS ET LES
ATTENTES DANS LA FORME PRÉSENTÉE.**

MOTION ADOPTÉE.

7.2 Épidémie d'obésité : À l'aide d'une présentation PowerPoint, M. Daigle fournit de l'information sur l'épidémie d'obésité et un certain nombre d'activités mises en valeur dans l'ensemble d'Horizon afin d'améliorer la situation (32 initiatives en collaboration avec Horizon).

La prévalence de l'obésité a augmenté dans tous les groupes d'âge, y compris chez les bébés et les enfants en bas âge, dans le monde entier. La prévalence de l'obésité ne semble pas avoir changé entre 2010 et 2012, le Nouveau-Brunswick affichant des taux nettement supérieurs (28 %) à ceux de l'ensemble du Canada (18,4 %). Au Nouveau-Brunswick, 34,2 % des enfants de 2 à 17 ans font de l'embonpoint ou sont obèses (Conseil de santé du N.-B.).

Pour que la population atteigne un meilleur poids santé, il faut aborder une grande variété de facteurs connexes, notamment des facteurs biologiques, comportementaux, communautaires, sociaux et environnementaux. Il faut intégrer les démarches et se concentrer sur les facteurs déterminants sous-jacents de l'embonpoint et de l'obésité.

7.3 Indicateurs de rendement clés en matière de sécurité des patients : On souligne les six indicateurs clés en matière de prévention et de contrôle des infections et de sécurité des patients. Dans l'ensemble, Horizon a un bon rendement ou s'achemine dans la bonne direction afin de respecter les normes nationales.

7.4 Soins centrés sur le patient et la famille : Mme Melanson explique que l'on continue de travailler aux diverses initiatives et qu'elle est heureuse du soutien assuré à tous les projets. Elle ajoute qu'on planifie une conférence sur les soins centrés sur le patient et la famille, qui aura lieu les 7 et 8 novembre 2016 à Moncton.

8. Comité des finances, de la vérification et des ressources

8.1 Résultats financiers en date du 30 septembre 2015 : Dan Keenan, directeur des Services financiers, présente un aperçu des résultats financiers de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015. Le déficit de 0,7 million de dollars des activités d'exploitation courantes est bien inférieur à l'excédent de 6,3 millions de dollars à la même période l'an dernier. Les recettes et dépenses cumulatives continuent d'être bien inférieures aux recettes et dépenses prévues au budget.

8.2 Convention de services bancaires : On informe les membres que la convention actuelle de services bancaires avec la RBC Banque Royale prendra fin le 30 avril 2016. Horizon a obtenu des services d'excellente qualité de la RBC. On suggère de prolonger d'un an (jusqu'au 30 avril 2017) le contrat actuel, d'évaluer les volumes jusqu'en septembre 2016 et de commencer à négocier avec la RBC à l'automne 2016 afin de renouveler le contrat pour une autre période.

MOTION

MOTION PROPOSÉE PAR M. MCCOOMBS ET APPUYÉE PAR MME SCHRYER

QUE LE CONTRAT DE SERVICES BANCAIRES ACTUEL AVEC LA RBC BANQUE ROYALE SOIT PROLONGÉ D'UN AN, JUSQU'AU 30 AVRIL 2017.

MOTION ADOPTÉE.

9. Mise à jour sur les langues officielles

Mme Melanson présente les points saillants du rapport écrit et souligne que beaucoup de travail a été accompli depuis l'approbation de la nouvelle politique sur les langues officielles par le Conseil en juin 2015. En ce moment, on se concentre sur le rendement d'Horizon en matière d'offre active et on travaille avec les gestionnaires qui devront présenter leurs profils linguistiques.

10. Nomination au Comité consultatif régional des membres des professions libérales

M. McGarry explique qu'un membre du Comité consultatif régional des membres des professions libérales représentant le Conseil de l'exercice professionnel de l'audiologie a pris sa retraite d'Horizon. Le Conseil a nommé un remplaçant pour terminer le mandat du membre qui a quitté Horizon.

MOTION

**MOTION PROPOSÉE PAR MME MITTON-MACLEAN ET APPUYÉE
PAR MME FORESTELL**

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LA
NOMINATION D'ANNE GALAGHER AU COMITÉ CONSULTATIF
RÉGIONAL DES MEMBRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES AFIN DE
TERMINER LE MANDAT DE KATHLEEN KING, SOIT JUSQU'À
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE EN JUIN 2017.**

MOTION ADOPTÉE.

11. Points retirés des résolutions en bloc

Néant.

12. Questions diverses

M. Coster remercie le président-directeur général pour son assiduité, son soutien et sa loyauté envers le Réseau de santé Horizon au cours des trois dernières années.

MOTION

MOTION PROPOSÉE PAR M. COSTER ET APPUYÉE PAR M. MCKAY

**QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OFFRE UN VOTE DE
REMERCIEMENT ET D'APPRÉCIATION AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL ET À TOUTE L'ÉQUIPE DE DIRECTION.**

MOTION ADOPTÉE.

13. Questions du public

Judith Seymour : Mme Seymour mentionne un article récent dans les médias qui signalait une augmentation nette de 16 médecins pour Horizon et elle demande une mise à jour sur les postes vacants d'Horizon. Le Dr Hendriks dit qu'à l'heure actuelle il y a un poste vacant à

Fredericton et que tous les autres postes seront pourvus après l'été 2016. La situation s'améliore, et sur le total de 600 postes d'omnipraticien d'Horizon, 29 postes sont actuellement vacants, ce qui est peu comparé à la situation qu'Horizon a déjà connue. Le recrutement se poursuit.

Bob Biggar aborde la question de la politique sur les langues officielles. Le dernier rapport sur le site d'Horizon disait qu'on avait reçu six plaintes. Compte tenu de ce nombre minuscule, il demande s'il est pertinent de mettre autant d'accent sur le fait qu'une personne a été ou non traitée dans la langue de son choix.

M. McGarry répond que la loi au Nouveau-Brunswick exige d'offrir aux patients et aux membres du public les services de soins de santé dans la langue officielle de leur choix et qu'on respecte le choix des personnes dans l'ensemble du système de santé.

Donna Collins pose des questions sur l'aide médicale à mourir, le bilan comparatif des médicaments et l'enseignement donné en préparation au congé de l'hôpital. Elle veut savoir quand aura lieu l'enquête dans le cas du décès d'un patient.

14. Levée de la séance

Comme il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée vers 16 h 30 sur une motion proposée par M. Véniot.

W. David Ferguson, président

John McGarry, secrétaire